

Madame, Monsieur

Sur la question de la LN-PACA, puisque c'est ainsi désormais que l'exécutif régional souhaite rebaptiser ce projet de LGV ma position est celle que vous aviez reçus de Marine Le Pen à l'occasion des élections présidentielles:

Un NON ferme et définitif sur ce projet coûteux et destructeur. Vous trouverez d'ailleurs en copie le courrier de Marine Le Pen.

Sur la deuxième partie de votre question (les moyens d'actions) un député peut par exemple faire connaître et promouvoir l'action des associations luttant contre ce projet, interpeller l'exécutif sur ces conséquences néfastes, mener un travail d'influenceur auprès des principaux concernés, enfin à l'occasion des travaux parlementaires il peut s'agir de déposer des propositions de loi renforçant la protection des terres agricoles ou d'amender le budget de l'État sur le financement de ces opérations.

Sur tous ces sujets je reste, bien entendu, à votre disposition

Dans l'attente je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations

Jérôme Rivière